**Autorisation de paiement avec droit de contestation**

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de PostFinance SA ou procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire

**Bénéficiaire (« émetteur de la facture »)**Fondation CANSEARCH, Chemin du Pont-Perrin 6, 1226 Thônex

RS-PID : 41101000000679769

**Donateur (« client »)**

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom :  Rue et n° :  N° de téléphone : | Nom : Code postal et localité : E-mail : |

Je souhaite devenir partenaire régulier de la Fondation CANSEARCH et soutenir la recherche médicale en oncologie et hématologie pédiatriques, tout en évitant des frais administratifs aux deux parties, pour le montant et la fréquence suivants :

**🞎CHF 50.- 🞎CHF 100.- 🞎CHF 200.- 🞎CHF 500.- 🞎CHF 1’000.- 🞎CHF ..........**

**🞎par mois 🞎par trimestre 🞎par semestre 🞎par année 🞎.....................**

L’autorisation de débit est valable : 🞎 Immédiatement 🞎 à partir de cette date : ................

Une attestation fiscale vous sera envoyée en fin d’année pour le montant total des dons reçus.

Votre contribution servira à cofinancer les frais liés au laboratoire de recherche CANSEARCH.

***Impact des donations (à titre d’exemples)****:*

*CHF 50 permet d’acheter 1 flacon de culture cellulaire*

*CHF 100 permet d’acheter 1 carton de 1000 pointes pour pipettes*

*CHF 200 permet d’acheter une pipette standard*

*CHF 500 permet d’acheter une pompe d’aspiration pour culture cellulaire*

*CHF 1'000 permet d’acheter une pipette électronique à 8 canaux*

*CHF 2'500 permet de payer les frais de publication d’un article dans une revue scientifique*

*CHF 5'000 permet d’acheter un scanner pour les codes-barres des tubes*

*CHF 10'000 permet d’acheter une armoire de congélation à -86°C*

*CHF 50'000 permet d’acheter un logiciel ainsi que les licences d’utilisateur d’un système informatisé de gestion de laboratoire et de banque biologique*

*CHF 100'000 permet de payer le salaire d’un chercheur pendant 1 année*

**Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit)**

Par la présente, le client autorise PostFinance, jusqu’à révocation, à prélever sur son compte les montants dus à l’émetteur de la facture indiqué ci-dessus.

IBAN (compte postal) :

Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d’exécuter le paiement, mais n’est pas tenue d’effectuer le débit.

Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p.ex. via l’extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Veuillez envoyer l’autorisation de paiement dûment remplie à l’adresse de l’émetteur de la facture indiquée ci-dessus.

Lieu, date :

Signature(s)\* :

\*Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.

**Débit de mon compte bancaire (LSV+)**

Par la présente, j’autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs émis par le bénéficiaire ci-dessus.

Nom de la banque : Code postal et localité :

IBAN (compte bancaire) : IID (si connu) :

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n’existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l’avis auprès de ma banque, en la forme contraignante. J’autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l’étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Veuillez envoyer l’autorisation de débit entièrement complétée à la banque.

Lieu, date : Signature :

**Rectification (ne pas remplir, sera complété par la banque)**

IBAN (compte bancaire) : IID :

Date : Timbre et visa de la banque :